

Colmar mag

#2 Attractivité

ART DE VIVRE



Pôle média-culture
Edmond Gerrer

#2

ÉCONOMIE



Laboratoire de recherches
Biopôle



Colmar



colmar.fr

colmar.tv



Découvrez la version
digitale sur

télécharger dans
l'App Store

disponible sur
Google play

ÉDITO

Colmar et son agglomération constituent un pôle d'attractivité économique important à proximité de Strasbourg l'Européenne, de Freiburg-im-Brisgau en Allemagne et de Bâle en Suisse. Au-delà de l'accessibilité et de l'environnement transfrontalier, le territoire présente de nombreux atouts pour les investisseurs et chefs d'entreprise, qu'ils soient à la tête de grands groupes internationaux ou de PMI/PME. Disponibilités foncières, dessertes autoroutières, ferroviaires (TGV) et aéroportuaires, dynamisme commercial, cadre de vie exceptionnel, main d'œuvre qualifiée, tourisme développé...

Dans ce cadre, la Ville de Colmar et la Communauté d'agglomération de Colmar (CAC) sont pleinement conscientes du rôle de facilitatrices qu'elles doivent jouer vis-à-vis des entreprises pour encourager leur implantation et leur développement. En effet, lorsqu'il s'agit de créer de l'emploi, l'action publique et l'investissement privé doivent être complémentaires. Créer les conditions favorables au développement économique demeure, pour l'action publique, le levier le plus important en faveur de l'emploi.

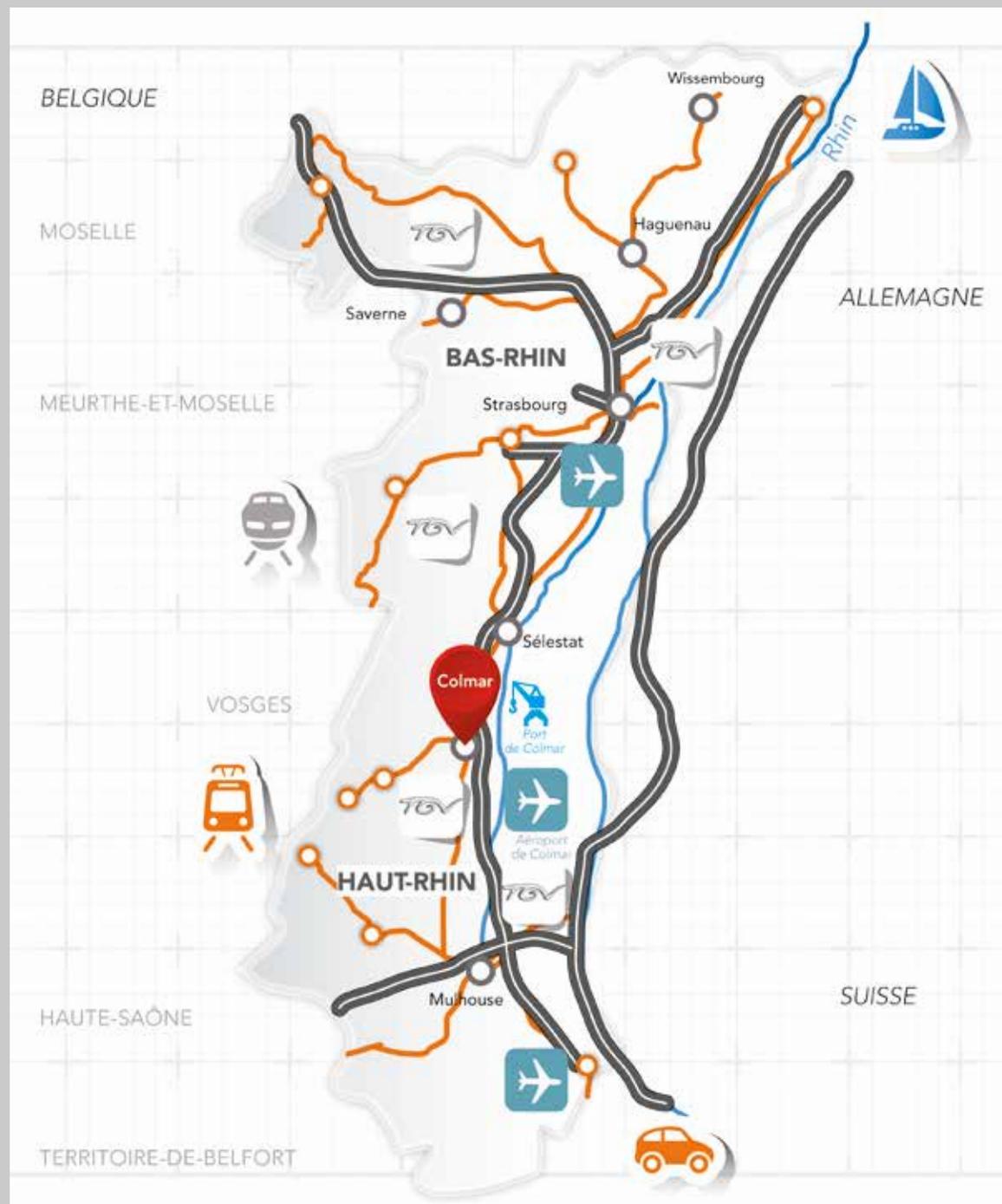
À cet égard, la première aide que la Ville et la CAC apportent à toutes les entreprises, c'est une fiscalité particulièrement modérée, propice à l'investissement.

Quelques chiffres pour 2015 :

- la cotisation financière des entreprises (CFE) - qui a remplacé l'ancienne taxe professionnelle - se situe à 24,03 %, parmi les taux les plus faibles pratiqués au niveau national,
- absence de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) au niveau de la communauté d'agglomération,
- maintien du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 7,95 % alors que le taux moyen au niveau national se situe à 11,79 %,
- un taux de versement transport réduit à 0,65 % alors que le taux moyen des agglomérations françaises équivalentes s'élevait à 1,23 % en 2012.

Cette fiscalité particulièrement attractive est le résultat d'une gestion des deniers publics rigoureuse, responsable et constante, saluée par des médias spécialisés. Avec de la volonté, les engagements les plus audacieux peuvent être tenus !

Gilbert MEYER
Maire de Colmar - Président de la
Communauté d'agglomération de Colmar



SOMMAIRE



*digital : vidéo Colmar ville attractive

 Routes
et Autoroutes

 Réseau
TER

 Gares
TGV

 Aéroports

 Bateau

 Villes
principales

 Rivières
et fleuves

ATTRACTIVITÉ - ÉCONOMIE

5 Services et équipements

6 - 7 Transports

8 Manifestations

9 Activités économiques

10 Immobilier et aides

11 Artisanat et commerce

12 - 13 Recherche et innovation

14 - 15 Formation et emploi

ATTRACTIVITÉ - ART DE VIVRE

17 Patrimoine

18 Architecture

19 Culture

20 Sport

21 Santé

22 - 23 Environnement

COLMAR, VILLE NUMÉRIQUE



**Colmar Mag #2 - Attractivité
Mairie de Colmar - Service communication**
1 place de la mairie - BP 50528
68 021 Colmar cedex
03 89 20 67 53

Directeur de la publication : Yves Hemedinger

Rédacteur en chef : Sylvie Pivodori-Maurutto,
sylvie.pivodori@colmar.fr

Rédacteur en chef-adjoint version print : Clarisse Glénat,
clarisse.glenat@colmar.fr

Rédacteur en chef-adjoint version numérique : Frédéric
Macler, frederic.macler@colmar.fr

Rédacteurs : Clarisse Glénat, Delphine Sivignon, Magali
Rondepierre

Photographies : mairie de Colmar - service communication,
Pictural - Société Hebeco Plastic - Société Kermel - Société
Liebherr-France SAS - Société Ricoh Industrie France SAS -
Société Timken - Aéroport de Strasbourg - EuroAirport
Basel-Mulhouse-Freiburg

Visuels : Frédéric Macler, Virginie Nguyen

Maquette et réalisation : Maetva

Impression : Grai étiquette

Tiré à 4 000 exemplaires sur papier recyclé

Distribution : Mairie de Colmar - service communication

Mairie de Colmar - service communication

Hôtel de ville - 1 place de la Mairie - 68 021 Colmar cedex
03 89 20 67 53 - contact@colmar.fr

Communauté d'agglomération de Colmar

32 cours Sainte Anne - BP 80197 - 68 004 Colmar cedex
03 69 99 55 55 - cac@agglomeration-colmar.fr



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIE

LES SERVICES ET LES ÉQUIPEMENTS



Colmar apparaît comme un carrefour entre les grands centres urbains alsaciens (Strasbourg et Mulhouse) et les métropoles européennes de Fribourg en Allemagne et de Bâle en Suisse. Préfecture de département, elle dispose également d'un important secteur tertiaire, notamment administratif avec le siège de la cour d'appel de la Région et le siège du Conseil départemental du Haut-Rhin. Dotée d'un équipement hôtelier et congressiste de premier ordre, ainsi que d'une offre de services dense et variée, Colmar occupe une position stratégique au cœur de l'Alsace.

Cette offre est ainsi mise à disposition des décideurs et des entreprises qui apprécient de pouvoir compter, à proximité, sur la plupart des interlocuteurs nécessaires à la prise de décision : chambres consulaires, préfecture, hôtel du département, hôtel de ville, sont à moins d'un quart d'heure des sites d'activités.

Parc des expositions



+digital : visite virtuelle du parc des expositions

LE PARC DES EXPOSITIONS

Le parc des expositions compte 5 halls d'une superficie globale de 12 000 m², un espace congrès modulable de 300 à 1 400 places assises et un théâtre de plein-air pouvant accueillir jusqu'à 10 000 spectateurs.

03 90 50 50 50 - Avenue de la foire aux vins
www.colmar-expo.fr

CENTRE DE RENCONTRES, D'ÉCHANGE ET DE FORMATION (CREF)

La chambre de commerce et d'industrie de Colmar et du Centre-Alsace gère notamment le centre de rencontres d'échange et de formation pour l'accueil de congrès, colloques et conventions d'entreprises. Le cref propose deux auditoriums, une salle d'exposition et de restauration, et treize salles de commissions.

03 89 20 20 20 - 1 place de la gare
www.colmar.cci.fr

LES TRANSPORTS

L'essor des moyens de transport est un facteur essentiel et permanent de développement. Il permet de créer l'échange et d'augmenter la production.



Colmar et son agglomération disposent à cet égard d'une panoplie complète de modes de transport.



EN TRAIN

Avec quatorze lignes ferroviaires et 161 gares desservies par les trains express régionaux (TER), l'Alsace dispose d'un maillage ferroviaire très dense. Le réseau ferroviaire relie les principales villes de la région sur un axe Nord - Sud : Strasbourg, Sélestat, Colmar, Mulhouse et Saint-Louis.

Colmar se trouve aujourd'hui à moins de 2 h 50 de trajet en train à grande vitesse (TGV) depuis Paris (2 h 20 à partir de 2016). La SNCF propose 23 allers-retours par jour entre Paris-gare de l'Est et Strasbourg, dont quatre directs sur Colmar et 26 entre Paris-gare de Lyon et Mulhouse, dont 15 jusqu'à Colmar.

www.voyages-sncf.com

EN AVION

L'Alsace compte deux grands aéroports internationaux, l'aéroport de Bâle-Mulhouse (EuroAirport) dans le Haut-Rhin et l'aéroport de Strasbourg (Entzheim) dans le Bas-Rhin. Situé entre ces deux plates-formes aéroportuaires, l'aéroport de Colmar-Houssen entend se positionner et se développer comme aéroport d'affaires régional. De nombreuses compagnies nationales et internationales desservent quotidiennement l'ensemble des aéroports alsaciens.



L'aéroport de Colmar-Houssen

Il est situé principalement sur la commune de Colmar au centre de la Région Alsace. Cet aéroport est ouvert vingt-quatre heures sur vingt quatre et sept jours sur sept aux trafics national et international, commercial, ainsi qu'aux avions privés. Il est essentiellement utilisé pour les vols d'affaires, de tourisme et le transport d'équipes sportives et de personnalités, avec plus de 30 000 mouvements annuels. Un vaste chantier de modernisation a été engagé avec la rénovation et l'aménagement du hall d'accueil et des bureaux.

www.colmar.aeroport.fr



EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg

L'établissement public "Aéroport de Bâle-Mulhouse" a été créé par la convention franco-suisse du 4 juillet 1949 qui définit les bases du fonctionnement de l'aéroport et lui confie un statut unique au monde, celui d'un aéroport bi-national. Il est le cinquième aéroport régional de France et le troisième aéroport national de Suisse avec 6,5 millions de passagers en 2014. Il propose plus de 100 destinations y compris vers les principales métropoles européennes (Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Istanbul, Londres, Madrid, Rome, etc.).

www.euroairport.com



L'aéroport international de Strasbourg-Entzheim

Il est situé sur le territoire de la commune d'Entzheim près de Strasbourg. Il accueille une trentaine de destinations régulières depuis onze villes françaises et 18 villes internationales. Près de deux millions de passagers ont transité par cet aéroport en 2014.

www.strasbourg.aeroport.fr

EN BATEAU



Le Rhin, tout en étant l'un des plus grands axes de trafic de marchandises (15 % du total de l'Alsace), dispose de capacités très importantes.

Les perspectives de développement et de trafic conduisent la Région Alsace à soutenir sur le long terme les trois principales plates-formes de la façade rhénane : Strasbourg (second port fluvial français), Mulhouse-Rhin (troisième port fluvial français) et Colmar. Situé à cinq minutes du cœur historique, le port de plaisance de Colmar, ancien port industriel, est aujourd'hui le lieu idéal pour profiter d'un moment de détente au fil de l'eau. Le tourisme fluvial est aussi un formidable outil de promotion.

EN VOITURE

Colmar est reliée à l'ensemble du réseau européen via les axes autoroutiers, autoroutes et nationales.



Distances de Colmar par la route

Paris	525 km	Luxembourg	291 km
Bâle	60 km	Bruxelles	474 km
Lyon	422 km	Amsterdam	673 km
Lille	568 km	Milan	404 km
Zurich	151 km	Berlin	826 km
Genève	316 km	Londres	775 km
Francfort	289 km	Vienne	881 km
Munich	432 km		

PRATIQUE

VIALSACE

Vialsace permet aux usagers de prévoir leurs déplacements sur toute l'Alsace, grâce aux offres de transports en commun existant en Alsace (TER, tram, bus, car interurbain) et/ou de rechercher un itinéraire vers une destination de l'autre côté de la frontière.

Toutes les informations relatives aux différents moyens de transports alsaciens sont répertoriées sur le site qui propose également la combinaison trajet en voiture jusqu'au parking-relais le plus approprié, et transports en commun.

LES MANIFESTATIONS

Colmar, ville événements, offre un large choix de manifestations tout au long de l'année.



La Ville propose notamment trois événements d'envergure et de renommée internationale.



*digital : teaser de la foire aux vins

LA FOIRE RÉGIONALE DES VINS D'ALSACE

Chaque été depuis 68 ans, la foire aux vins bat au rythme de dégustations gastronomiques, de concerts endiablés, de rencontres et d'échanges.

Ce sont plus de 250 000 visiteurs qui se bousculent au parc des expositions de Colmar.

Dans une ambiance festive, les 350 exposants sont chaque année au rendez-vous, tout comme les nombreux viticulteurs qui viennent y faire découvrir leurs cépages. Avec son théâtre de plein air de 10 000 places, très apprécié des artistes, la foire aux vins d'Alsace est devenue une étape incontournable des tournées estivales.

Du 7 au 16 août 2015
03 90 50 50 50
www.foire-colmar.com/fr

LA MAGIE DE NOËL À COLMAR



*digital : film Noël

La magie de Noël à Colmar, c'est d'abord l'ambiance de la vieille ville, illuminée et décorée comme un conte de fées. Un décor historique rendu magique par les illuminations qui s'intègrent harmonieusement aux éclairages conçus pour la valorisation du patrimoine, et parent le centre de Colmar d'une douce aura de lumière. Pendant six semaines, la ville s'anime autour de cinq marchés de Noël. Plus de 180 chalets permettent aux touristes de découvrir l'artisanat local, de faire leurs achats et de déguster des spécialités. Cette période attire chaque année plus de 1 200 000 visiteurs.

Du 21 novembre au 31 décembre 2015
03 89 20 68 92
www.noel-colmar.com/fr

Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2015
03 89 20 68 70
www.salon-du-livre-colmar.com

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

LES FLEURONS DE L'INDUSTRIE À COLMAR

L'économie de l'agglomération colmarienne se caractérise par un tissu d'entreprises riche et diversifié.

Elle se caractérise notamment par :

- > l'industrie et la présence de grandes entreprises industrielles telles que Liebherr (pelles mécaniques), Ricoh (équipements bureautiques et services afférents) et Timken (équipementier automobile),
- > la présence de PME telles que Hebeco Plastic et Kermel aux savoir-faire et à l'expertise reconnus dans différents domaines de l'industrie et des services et pour certaines positionnées sur des secteurs stratégiques (logistique, ingénierie et maintenance industrielle, injection plastique, mécanique, textiles techniques...).

LE TOURISME VECTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

La Ville de Colmar dispose d'un équipement hôtelier important avec 28 hôtels proposant en tout 1 458 chambres. Colmar Congrès offre des infrastructures d'accueil modernes et modulables, avec un centre de congrès de 1 300 places.

Le contrat de destination « tourisme d'affaires », signé le 22 juillet 2013 avec la Ministre du tourisme, Atout France, la Région Alsace et les deux autres agglomérations (Mulhouse et Strasbourg), place Colmar au cœur du tourisme d'affaires.

L'office de tourisme, classé 4 étoiles depuis près de 20 ans, reçoit chaque année près de 160 000 touristes.

CHIFFRES CLÉS TOURISME COLMAR AGGLOMÉRATION



3,5
millions de
touristes



2
millions de
nuitées



2900
emplois



128
millions
de CA



VINS ET GASTRONOMIE, COLMAR OU L'EXCELLENCE

La Ville de Colmar a une position centrale au cœur du vignoble. Elle produit trois appellations d'origines contrôlées : Alsace, Alsace grand cru et crémant d'Alsace. Elle dispose de son propre domaine viticole, qui s'étend sur 25 hectares. La marque Colmar capitale des vins d'Alsace est une appellation officielle depuis 1999. La Ville a rejoint le label vignobles & découvertes au sein de la destination « terre et vins au Pays de Colmar ». Elle propose des séjours œnotouristiques alliant tourisme, culture, vins et gastronomie.

La Ville de Colmar accueille depuis 1948 la foire régionale des vins d'Alsace qui compte chaque année 250 000 visiteurs. Avec son théâtre de plein air de 10 000 places, elle est devenue une étape incontournable des tournées estivales. Les retombées économiques sont estimées entre 35 à 40 millions d'euros.

CHIFFRES CLÉS VIN ET GASTRONOMIE COLMAR



400
hectares de
vigne



5
producteurs



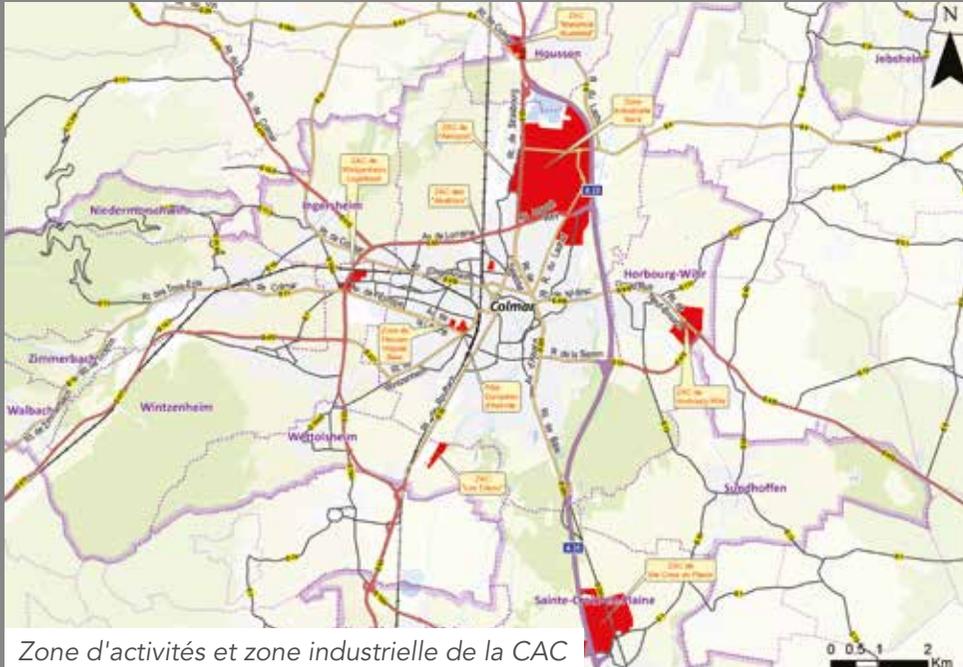
200
restaurants



3
étoilés
Michelin

L'IMMOBILIER ET LES AIDES

FONCIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES



Zone d'activités et zone industrielle de la CAC

Les services de la Communauté d'agglomération de Colmar sont à la disposition des entrepreneurs qui trouveront à Colmar de nombreuses opportunités pour leurs projets, à commencer par une offre foncière diversifiée avec :

- > Les zones d'activités qui regroupent Horbourg-Wihr, « Les Erlen » à Wettolsheim, l'aéroport à quelques encablures du centre-ville et Nord.
- > La zone industrielle de Sainte-Croix-en-Plaine.

Par ailleurs, plusieurs anciens sites militaires ont été reconvertis en pôles tertiaires particulièrement

attractifs pour les surfaces offertes et la proximité du centre-ville. C'est le cas pour l'ancienne caserne Rapp, place du capitaine Dreyfus, et pour l'ancien hôpital militaire Baur, deux sites transformés en centres tertiaires.

Il en va de même pour plusieurs friches qui ont été affectées à l'activité économique. Menés par des investisseurs privés, ces projets ont bénéficié de l'aide de la Ville de Colmar et de la CAC.

Ces dernières travaillent actuellement avec la SNCF et SNCF Réseaux afin d'étudier la mise en place de bâtiments à vocation économique dans une emprise de l'ancienne gare de marchandises, route de Rouffach.

LES AIDES AUX ENTREPRISES



La première aide que la Ville de Colmar et la Communauté d'agglomération de Colmar apportent aux entreprises, c'est une fiscalité particulièrement modérée, chose rare dans le contexte actuel.



La CAC participe aussi avec le Conseil départemental du Haut-Rhin au fonds départemental d'aide à l'industrialisation (FDAI).

Le FDAI consiste en une avance remboursable sans intérêts (sur 8 à 12 ans) pour soutenir les entreprises industrielles dans l'acquisition, la construction ou l'extension de leurs bâtiments. L'aide est accordée selon plusieurs critères, dont le nombre d'emplois créés.

Un certain nombre d'aides est proposé par la Ville de Colmar. Parmi elles, celles concernant les commerçants, artisans et professions libérales :

- > l'aide financière au titre de l'amélioration des vitrines et du réaménagement intérieur de locaux vacants,
- > l'aide financière pour la reprise d'une activité dans les locaux professionnels inexploités,
- > la récupération des friches commerciales,
- > la publicité gratuite sur certains outils de communication de la Ville,
- > l'heure de stationnement gratuit pour la clientèle.

L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

L'artisanat représente une force vive de l'économie française. Plus qu'un métier, l'artisan peut se prévaloir de jouer un rôle majeur dans la vie locale, en proposant un service de proximité.

Il en découle des chiffres impressionnants : trois millions de salariés (soit 20 % des salariés du privé), 400 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et plus de 300 métiers. Les métiers de l'artisanat se répartissent autour de quatre grands domaines : l'alimentation (boucher, boulanger, traiteur, etc.), le bâtiment (gros œuvre, électricien, menuisier, etc.), la fabrication (textile, habillement, ameublement, etc.) et les services (transport, réparation, soins à la personne, etc.).



CHAMBRE DE MÉTIERS D'ALSACE (CMA)

La chambre de métiers d'Alsace est au service de plus de 29 000 entreprises artisanales et de 5 500 apprentis. Elle gère le plus grand centre de formation d'apprentis d'Alsace, le CFA Centre-Alsace Marcel Rudloff. Le site Internet de la CMA propose un outil qui permet de découvrir, pour chaque métier, l'ensemble des centres de formation.

03 89 20 84 50 - Rue Messimy
www.cm-alsace.fr



MAISON DE L'ARTISANAT

Information professionnelle, gestion et comptabilité, réglementation, informatique... les entreprises adhérentes à la maison de l'artisanat bénéficient d'un conseil et d'un accompagnement personnalisés. La maison de l'artisanat propose d'accompagner les artisans lors de la création de leur entreprise. Elle met à leur disposition une offre de services, d'outils ainsi que des équipes.

03 89 23 65 65 - 12 rue des métiers
www.maisondelartisanat.fr

• •
L'artisanat ne connaît pas la crise - en terme d'emplois : « 80 % des diplômés en apprentissage trouvent un emploi à l'issue de leur formation » et près de la moitié d'entre eux créent leur propre entreprise. • •



LE COMMERCE À COLMAR UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Traditionnellement, le commerce est une figure de proue et exerce une forte attraction sur un périmètre largement plus grand que l'agglomération, de Sélestat à Guebwiller. Attirant beaucoup d'actifs du Nord du Haut-Rhin, Colmar concentre à elle seule plus de 400 commerces dans son centre, et autant dans ses quartiers périphériques. L'offre commerciale y est donc bien plus nombreuse et fournie que dans d'autres villes de taille similaire.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)

La chambre de commerce et d'industrie de Colmar et du Centre-Alsace favorise le développement économique et accompagne au quotidien les entreprises dans tous les domaines : création / cession / transmission / développement commercial / export / innovation / intelligence économique formation continue et apprentissage...

03 89 20 20 20 - 1 place de la gare
www.colmar.cci.fr

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

LE BIOPÔLE

Le « Biopôle », rue de Herrlisheim, regroupe sur plus de six hectares un ensemble d'entreprises et de départements universitaires de pointe dans les domaines de l'agronomie et des biotechnologies.

Les principaux objectifs concernent le renforcement des compétences dans les domaines concernés et l'accueil, dans les structures universitaires du site, de stagiaires et notamment d'étudiants en thèse et post-doctorants. Il s'agit aussi de développer la capacité d'accueil de personnels non permanents comme les enseignants et les chercheurs. L'association Alsace Vitae fédère les acteurs scientifiques, académiques professionnels et les entreprises en agronomie et viticulture en Alsace et dans le Rhin supérieur (www.alsace-vitae.com). Elle permet de structurer, promouvoir et développer ce réseau complet de compétences en sciences du végétal associant la recherche, la formation, le transfert de technologie, le développement, la profession agricole et viticole alsacienne et les « entreprises » utilisatrices de ces compétences.

Grâce à la synergie des différents partenaires, les objectifs initiaux sont d'ores et déjà atteints. Plusieurs nouvelles implantations ont pu être réalisées, notamment dans le domaine de la création d'entreprises. Structure d'excellence, le biopôle est aujourd'hui plus que jamais porteur d'avenir pour Colmar et son agglomération.



**digital : interview de Marie Herth
chargée de mission Alsace
Vitae*



SEIZE STRUCTURES SONT PRÉSENTES SUR LE SITE

- 1 Institut national de recherche agronomique (INRA)
- 2 Université de Haute-Alsace (UHA)
- 3 Centre régional d'innovation et de transfert de technologie dans la recherche innovation (CRITT RITTMO)
- 4 Institut français de la vigne et du vin (IFV)
- 5 Organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace (OPABA)
- 6 Institut transfrontalier d'application et de développement agronomique (ITADA)
- 7 Association pour la relance agronomique en Alsace (ARAA)
- 8 Syndicat mixte recyclage agricole du Haut-Rhin (SMRA 68)
- 9 Institut du végétal (ARVALIS)
- 10 Laboratoire vétérinaire départemental
- 11 Office national des forêts (ONF)
- 12 Association pour la protection de la nappe d'Alsace (APRONA)
- 13 Chambre d'agriculture d'Alsace
- 14 Twistaroma
- 15 Fysiki
- 16 Comité interprofessionnel des vins d'Alsace (CIVA)



LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Avec 68 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, la Région Alsace représente 3 % de l'effectif national de l'enseignement supérieur. Les activités d'enseignement supérieur et de recherche sont réparties sur trois implantations principales, Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

Les organismes tels que le centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et l'institut national de la recherche agronomique (INRA) nouent des relations étroites avec les universités de Strasbourg et de Haute-Alsace, contribuant au rayonnement des sites.

• •
L'Alsace est également très dynamique en matière de collaborations scientifiques et de recherche, se situant bien au-dessus de la moyenne française.

Autour de l'institut national de la recherche agronomique, s'articule le département « génie biologique » de l'IUT de l'université de Haute-Alsace qui accueille près de 120 étudiants. Il dispense un enseignement orienté vers la biologie et plus particulièrement l'agronomie, de la mise en place de l'essai jusqu'à l'interprétation des résultats.

Certains enseignants ont également une activité de recherche et travaillent sur la thématique de la vigne au sein du laboratoire vigne biotechnologie et environnement (LVBE).

Projet Phenotis (déconstruction et reconstruction de serres)

Après déconstruction de 1 000 m² de serres construites dans les années 60, 1 000 m² de serres d'expérimentation dont 500 m² de serres confinées seront nouvellement construites. Cette opération est le volet immobilier du projet Phenotis de montage d'un plateau technique de phénotypage de la vigne "du laboratoire au vignoble". Le phénotypage à haut débit est un verrou technologique à lever pour permettre la sélection de variétés moins consommatrices en intrants (eau, azote ou pesticides) dans le contexte d'une agriculture compétitive et plus respectueuse de l'environnement.

Projet Phénome

Ce projet fait partie du contrat de plan Etat Région 2015 - 2020. Il a pour ambition d'équiper la communauté scientifique française d'une infrastructure capable de mesurer, grâce à des méthodes précises et à haut débit, des caractères agronomiques de plantes soumises à divers scénarios de climats et d'itinéraires techniques associés au changement global. Ce projet novateur est coordonné par l'INRA.

LA FORMATION ET L'EMPLOI

LA FORMATION UNIVERSITAIRE

L'université de Haute-Alsace (UHA) est installée à Colmar et à Mulhouse. Créée en 1975, elle regroupe aujourd'hui environ 8 000 étudiants, 500 enseignants et enseignants chercheurs et autant de personnels. Elle propose 130 filières d'enseignement sur différents niveaux : DUT, licence, master et doctorat, en formation initiale, continue et par apprentissage. Elle compte 8 unités de formation et de recherche (UFR).

L'université de Haute-Alsace se caractérise par une offre de formation dont 76 % des filières ont un caractère professionnalisant, résultat d'une politique partenariale avec le tissu économique et industriel local et notamment les pôles de compétitivité. L'adoption d'un pacte régional pour les formations d'ingénieurs a permis de passer de 650 à plus de 1000 ingénieurs diplômés chaque année en Alsace (+60 %), dont 24 % insérés dans les entreprises régionales.

CHIFFRES CLÉS
UNIVERSITÉ - COLMAR



2

unités de formation
et de recherche



1

université



2 000

étudiants dont 18 %
d'étudiants
étrangers

03 89 33 60 00
www.uha.fr

LA FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE

Le centre de formation d'apprentis universitaires (CFAU) Alsace

Ce centre de formation d'apprentis régional est localisé au sein de l'université de Haute-Alsace (UHA). Il concerne tous les étudiants alsaciens. Le CFAU, 1^{er} de France, propose aujourd'hui plus de 100 formations par apprentissage de niveau BAC +2 à BAC +5, dans un grand nombre de domaines.

Il accompagne notamment les entreprises dans la mise en place du contrat d'apprentissage et en assure la gestion administrative et juridique. Le centre traite également les questions d'organisation de l'apprentissage par l'intermédiaire du Conseil de Perfectionnement. Enfin, il joue un rôle d'interface avec les institutionnels.

03 89 33 65 90
www.cfau.fr/le-cfa-universitaire-alsace

Le centre de formation d'apprentis de l'industrie (CFAI)

Il forme chaque année plus de 1 200 apprentis âgés de 15 à 25 ans aux métiers techniques de l'industrie. Les formations proposées sont regroupées autour des métiers suivants : la chaudronnerie industrielle, la mécanique industrielle, l'électrotechnique et l'énergie, les systèmes automatisés et la maintenance industrielle, l'informatique industrielle et les réseaux communicants et l'informatique.

03 89 21 71 50
www.cfai-alsace.fr

Le centre de formation de l'hôtellerie restauration

Il propose des formations par alternance : le brevet professionnel cuisinier, le brevet professionnel restaurant mention complémentaire traiteur, mention complémentaire cuisinier en desserts de restaurant, le CAP cuisinier et le CAP restaurant.

03 89 41 17 70
www.cfahotrest-colmar.com

Le centre de formation d'Alsace (CFA) Marcel Rudloff

Il accueille près de 1 000 apprentis et prépare 34 diplômes, du niveau quatre au niveau trois, dans quatorze métiers répartis dans les six pôles suivants : gastronomie, beauté, commerce, énergies et fluides, construction et automobile.

03 89 21 57 40
www.cfa-colmar.fr

L'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)

Elle est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe.

Le centre de formation propose près de 40 parcours reconnus et adaptés au marché. Grâce au contact permanent avec les entreprises, le centre de formation de Colmar est devenu une référence, notamment dans le secteur du bâtiment.

39 36
www.alsace.afpa.fr/accueil-afpa



LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

La seule présence d'une université, de centres d'apprentis et d'établissements d'enseignements secondaires ne saurait être une réponse suffisante aux besoins en termes d'emploi des entreprises.

L'université de Haute-Alsace, présente sur Colmar et son agglomération, adapte depuis toujours son enseignement aux besoins des entreprises. Les centres de formation d'apprentis ont la capacité et la volonté de modifier leurs enseignements en fonction des besoins émis par les entreprises.

CHIFFRES CLÉS APPRENTISSAGE



4
CFA



1
CFAU



15 000
apprentis (Alsace)

LE SALON RÉGIONAL FORMATION EMPLOI

Chaque année au mois de janvier, le parc des expositions de Colmar accueille l'un des plus importants salons de la région dans le domaine de la formation et de l'emploi avec plus de 300 exposants présents. Le but de ce salon est de permettre de créer du lien avec les organismes de formation d'Alsace afin de découvrir les différents métiers et filières de formation. En janvier 2015, près de 20 000 visiteurs ont visité les quatre halls d'exposition !

Les 23 et 24 janvier 2016
03 89 20 22 48
www.srfe.com



ATTRACTIVITÉ
ART DE VIVRE



Avenue de la république 1902 DR



Quai de la poissonnerie 1936

LE PATRIMOINE

Pour Georges Duhamel (qui l'écrivait en 1931),

••
« Colmar est la plus belle ville du monde ».

••
Capitale du Centre-Alsace, située à proximité de l'Allemagne et de la Suisse, entre les Vosges et le Rhin, Strasbourg et Mulhouse, la ville offre aux visiteurs un raccourci saisissant de plus de mille ans d'histoire européenne.

Colmar médiévale

Celui des églises et des couvents, de Saint-Martin, d'Unterlinden... Celui aussi du Koïfhus, érigé en 1480 alors qu'à Colmar et dans le Rhin supérieur rayonne l'extraordinaire talent du peintre et graveur Martin Schongauer.

Colmar Renaissance

Des demeures patriciennes et bourgeoises, de la maison Pfister, de la maison des têtes, du corps de garde et de tant d'autres, en bois et en pierre, avec oriels et encorbellements.

Colmar 18^e siècle baroque et classique

Celui de l'hôtel de Pairis, notre actuelle mairie, du palais du conseil souverain, du lycée Bartholdi aujourd'hui, de l'ancien hôpital.

Colmar 19^e siècle français

Illustré par le théâtre municipal, la synagogue, le marché couvert, la préfecture, sans oublier bien sûr les statues et fontaines monumentales d'Auguste Bartholdi.

Colmar allemande (1871-1918)

Résidentiel au sud de la ville autour de l'imposant bâtiment de la cour d'appel et de la gare.

Colmar contemporaine enfin

Autour du centre hospitalier Louis Pasteur, l'un des hôpitaux les plus modernes de France quand il fut mis en service en 1937.

L'ARCHITECTURE

Ville d'histoire, Colmar a su préserver l'intégralité de ses richesses architecturales, du 13^e siècle à nos jours.



LE CENTRE EUROPE

La rénovation du centre Europe, au cœur des quartiers Ouest de la ville, devait permettre d'augmenter et d'améliorer le lien social. Le centre doit être un lieu vivant où il se passe toujours quelque chose, un lieu qui rayonne, dans le quartier et sur l'ensemble du territoire colmarien, mais aussi bien plus loin. Il est aujourd'hui un lieu ouvert à tous dont l'activité est tournée vers tous. La salle de spectacles Europe, intégrée au centre, est dotée de 300 places assises et 600 places debout. Elle se positionne comme un partenaire actif des politiques culturelles et sociales de la Ville. La programmation témoigne d'une exigence artistique, mais aussi d'une volonté d'accès au spectacle du plus grand nombre.



L'ÉCO-QUARTIER AMSTERDAM

Le secteur Amsterdam a été primé en 2013 dans le cadre du « concours national des villes », catégorie « rénovation ou requalification des espaces urbains ». Le projet a abouti à la démolition de trois tours, la réhabilitation de 492 logements, la création d'un éco-quartier et de nombreux autres logements aux normes « bâtiment de basse consommation (BBC) ». Le nouvel éco-quartier Amsterdam accueille 27 familles depuis mai 2015. Les dépenses d'énergies sont maîtrisées notamment grâce aux infrastructures techniques. Les familles ont été sensibilisées aux bons gestes qui permettent de profiter au mieux de ces logements écologiques.



LA MAISON DES TÊTES

Construite en 1609 pour le compte du marchand Anton Burger. La maison des têtes, bel édifice de la Renaissance allemande, doit son nom aux 106 têtes ou masques grotesques qui ornent une riche façade sur laquelle s'élève un oriel de trois étages. Le pignon de l'édifice décoré de volutes et d'ailerons, est surmonté de la statue d'un tonnelier (1902), œuvre d'Auguste Bartholdi.



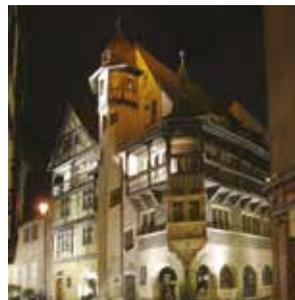
LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN

Appelée « cathédrale Saint-Martin », elle est l'édifice religieux le plus important de Colmar et l'une des plus grandes églises gothiques du Haut-Rhin. Construite de 1235 à 1365, elle se situe au plein centre de la ville. L'église a connu quelques campagnes de restauration dont la dernière, achevée en 1982, a permis de trouver les fondations d'une église de l'an mil.



L'ANCIENNE DOUANE LE KOÏFHUS

Il était le siège administratif et économique de la ville. Construit à la fin du 15^e siècle, il a subi plusieurs modifications. Le rez-de-chaussée servait d'entrepôt et de lieu de taxation des marchandises importées et exportées. L'intérieur du bâtiment et les annexes font l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques en 1930, les façades et toitures en 1974.



LA MAISON PFISTER

Elle est bâtie en 1537 pour le compte du chapelier de Besançon, Ludwig Scherer. Malgré ses caractéristiques médiévales, elle est le premier exemple de la Renaissance architecturale à Colmar. Avec son oriel d'angle à deux étages, sa galerie en bois, sa tourelle octogonale et ses peintures murales, la maison Pfister est l'un des symboles du vieux Colmar.



LA CULTURE



*digital : visites virtuelles



LES FESTIVALS ET SALONS

Le festival musique et culture

Du 3 au 19 avril 2015 - 03 89 20 68 92
www.printemps-colmar.com

Le festival international de Colmar

Du 3 au 14 juillet 2015
03 89 20 68 97 - www.festival-colmar.com

La foire régionale des vins d'Alsace

Du 7 au 16 août 2015
03 90 50 50 50 - www.foire-colmar.com

Le festival de jazz

Du 7 au 12 septembre 2015 - 03 69 99 56 33
www.colmar.fr/festival-jazz-colmar

Le festival du film

Du 11 au 17 octobre 2015 - 03 89 20 68 58
www.colmar.fr/festival-film-colmar

Le salon du livre

Le samedi 21 et dimanche 22 novembre 2015
www.salon-du-livre-colmar.com



LES SPECTACLES ET CONCERTS

La salle Europe

03 89 30 53 01 - www.colmar.fr/presentation-salle-europe

Le théâtre municipal

03 89 20 29 01 - <http://theatre.colmar.fr>

La comédie de l'Est, centre dramatique national

03 89 24 31 78 - www.comedie-est.com

Le Grillen

03 89 21 61 80 - www.grillen.fr



LES MUSÉES

Le musée Unterlinden

03 89 20 15 50 - www.musee-unterlinden.com

Le musée Bartholdi

03 89 41 90 60 - www.musee-bartholdi.fr

Le musée du jouet

03 89 41 93 10 - www.museejouet.com

Le musée des usines municipales

03 89 24 69 67 - www.musee-umc.fr

Le musée d'histoire naturelle et d'ethnographie

03 89 23 84 15 - www.museumcolmar.org



LES BIBLIOTHÈQUES

Avec son réseau de cinq bibliothèques, Colmar offre un catalogue de plus de 230 000 références. Depuis 2012, le pôle média-culture Edmond Gerrer ajoute une plus-value importante à la vie culturelle colmarienne.

<http://bibliotheque.colmar.fr>



LES MANIFESTATIONS

3 au 19 avril 2015
Colmar fête le printemps

3 au 14 juillet 2015
Festival international de Colmar

13 juillet 2015
Nuit multicolore

25 juillet 2015
Cinéma de plein air au Grillen

7 au 16 août 2015
Foire régionale des vins d'Alsace

8 août 2015
Cinéma de plein air au Grillen

22 août 2015
Cinéma de plein air au Grillen

29 août 2015
Summer night

4 septembre 2015
Cinéma de plein air au pôle média-culture Edmond Gerrer

7 au 13 septembre 2015
Festival de jazz

13 septembre 2015
Marathon de Colmar

11 au 17 octobre 2015
Festival du film

21 et 22 novembre 2015
Salon du livre

du 21 novembre au 31 décembre 2015
Noël à Colmar

Colmar s'inscrit au cœur d'un territoire où la culture, le patrimoine, l'attractivité touristique sont autant d'atouts. La culture est quant à elle présente tout au long de l'année. Voici quelques exemples de manifestations emblématiques de la vie de la cité.



Colmar, ville sportive, est riche d'infrastructures de qualité, qui participent aux niveaux de qualification de ses sportifs dans de nombreux domaines.

LES PRINCIPAUX DOMAINES SKIABLES

Le lac blanc

La station est située au fond de la vallée de Kaysersberg à 1 230 m et offre des conditions de glisse optimales pour le ski alpin.

Le Schnepfenried

La station de ski est à 1 258 m d'altitude. Elle offre d'ailleurs l'un des plus grands domaines skiables d'Alsace avec un snowpark et un boardercross.

LE SPORT



*digital : film Colmar ville sportive



LES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Le stade nautique

Le stade nautique offre aux petits et aux grands en saison estivale, grâce à un grand parc ombragé, sport, détente et loisirs avec son bassin olympique, son bassin familial, son bassin de loisirs et une pataugeoire ludique interactive.

03 89 80 64 70

La piscine « Aqualia »

La piscine « Aqualia » propose un grand nombre d'activités. Ce vaste espace aquatique, aujourd'hui rénové, est composé d'un bassin sportif et d'un bassin familial. Il dispose également d'un espace détente avec un sauna, un hammam, un solarium et un jacuzzi.

03 89 24 66 00
www.colmar.fr/Piscine-Aqualia,15617,fr.html

La salle d'escrime

La salle d'escrime située à la Waldeslust est l'une des plus belles d'Europe. Composée de huit pistes métalliques complétées de quatre pistes d'entraînement, elle se développe sur 690 m². À cela s'ajoutent 348 m² de locaux annexes, vestiaires, sanitaires, salle de musculation, bureau, salle de réunion.

03 89 23 17 86

La patinoire de Colmar

La patinoire de Colmar dispose d'une superficie intérieure de 4 830 m², avec une piste de glace de 26 mètres sur 56. Des cours de patinage sont proposés quel que soit le niveau des participants. Deux clubs y résident, le club de patinage artistique et le Hockey Club de Colmar.

03 89 80 09 05
www.patinoirecolmar.fr

ANIMATIONS ÉTÉ

La communauté d'agglomération de Colmar propose, durant les vacances scolaires d'été, du 6 juillet au 31 août,

un grand choix d'activités sportives et culturelles pour les jeunes.

www.agglo-colmar.fr/animations-sportives

La base nautique de Colmar-Houssen

La base nautique de Colmar-Houssen, est une oasis pour se détendre et s'amuser en famille au cœur de l'Alsace. La base nautique de Colmar-Houssen est une réalisation de la communauté d'agglomération de Colmar. Un projet d'agrandissement est en cours de réalisation.

www.agglo-colmar.fr/base-nautique-colmar-houssen/

La piscine Jean-Jacques Waltz

La piscine Jean-Jacques Waltz, destinée initialement aux classes des écoles primaires, est occupée le reste du temps par des animations municipales et associatives telles que l'aquagym, l'aquarunning et les bébés nageurs.

03 89 79 39 51

Le complexe sportif de la montagne verte

Le complexe sportif de la montagne verte récemment restructuré accueille plusieurs disciplines, dont le handball et la gymnastique. Ce nouvel outil performant peut accueillir jusqu'à 1 400 spectateurs.

03 89 41 56 98

LA SANTÉ

70 millions d'euros vont être investis jusqu'en 2017 dans le secteur médical colmarien. Grâce à ces investissements, les hôpitaux civils de Colmar confirment leur position d'hôpital de référence et de pôle d'excellence sur le territoire de santé alsacien, capable d'offrir des prises en charge à la pointe de la technologie.

LE PÔLE FEMME MÈRE ENFANT

Le pôle femme mère enfant remplacera l'unité du parc, il sera adossé à un plateau ultra moderne qui comprendra seize blocs opérateurs adultes et enfants. Il sera dédié à plusieurs spécialités : pédiatrie, obstétrique, gynécologie, réanimation,

chirurgie et endoscopie. Ce nouveau bâtiment aura une superficie de 900 m² en rez-de-jardin et 1 300 m² au dessus. Il sera relié au site historique via une galerie souterraine.

L'HÔPITAL ALBERT SCHWEITZER

L'hôpital Albert Schweitzer de Colmar a été mis en service en 2007 afin de compléter le groupe hospitalier du Centre Alsace (GHCA). L'hôpital ancre l'essentiel de son activité sur la médecine, la chirurgie et l'obstétrique du groupe.

03 89 21 28 00
www.ghca.fr/index.php/ghca-le-groupe

LA CLINIQUE ET MAISON D'ACCUEIL DU DIACONAT

La clinique et maison d'accueil du Diaconat, est dédiée à la gériatrie et à la gérontologie. Elle prend essentiellement en charge les séjours courts et les hospitalisations de jour. Elle peut aussi prendre en charge l'hébergement de personnes âgées dépendantes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

03 89 21 22 00
www.ghca.fr/index.php/clinique-diaconat



L'HÔPITAL PASTEUR

L'hôpital Pasteur, du nom du célèbre scientifique à l'origine du vaccin contre la rage, est le principal établissement de soins à Colmar. Un service d'urgences et de consultation y est accessible. Un hélicoptère permet l'atterrissage des hélicoptères de secours.

CHIFFRES CLÉS 2014
DES HÔPITAUX
CIVILS DE COLMAR

 **57 170**
patients

 **4 254**
professionnels

 **2**
millions
d'investissement
dans la formation

 **18**
programmes
d'éducation
thérapeutique

 **295**
millions de
budget

03 89 12 40 00
www.ch-colmar.fr

L'ENVIRONNEMENT

Colmar, ville durable, propose aux habitants et aux touristes de nombreux parcs, jardins et forêts. Ceux-ci font partie du patrimoine, forment un paysage familier, un environnement et autant d'espoirs de respiration qui contribuent au bien-vivre.



LE PARC DU CHAMP-DE-MARS

Limportant îlot de verdure et « poumon vert » du centre-ville, ce parc est aujourd'hui un lieu de promenade privilégié. Véritable havre de fraîcheur, c'est l'un des lieux favoris des touristes et des Colmariens. Il dispose de magnifiques espaces verts avec au centre une fontaine surmontée de la statue de l'amiral Bruat construite par Bartholdi. Des aires de jeux pour les enfants ont été également aménagées.

LE PARC DU CHÂTEAU D'EAU

La superficie actuelle du parc du Château d'eau est de 13 990 m². Y sont plantés de nombreux et très beaux arbres figurant parmi les plus anciens de Colmar. Ce parc accueille depuis l'an 2000, sur 450 m², une roseraie composée de 990 plants répartis en 38 variétés.



LE SQUARE ADOLPHE HIRN

Cousin du célèbre baron Haussmann, Gustave Adolphe Hirn était physicien, mathématicien, chimiste, astronome, météorologiste. C'était un autodidacte érudit. Le square jouxte le lycée Bartholdi dont les bâtiments, qui abritaient le collège des Jésuites, furent édifiés en 1698.

LE PARC MÉQUILLET

Situé rue Camille Schlumberger, le jardin Méquillet est un très ancien jardin public. Destiné plus particulièrement aux familles avec enfants, ses 5 753 m² sont entièrement clos. Il est équipé de nombreux agrès de jeux. De très beaux arbres y sont visibles. On notera en particulier la présence d'un bel érable sycomore datant de 1864.

COLMAR EN ACTION

La Communauté d'agglomération de Colmar met tout en œuvre pour favoriser les actions en termes de développement durable et d'environnement.

www.agglo-colmar.fr/les-actions



LES FORÊTS DU NEULAND ET DU FRONHOLZ

Situées au Sud et Sud-Est de Colmar, les forêts du Neuland et du Fronholtz ont une origine alluviale, qui explique la présence d'un grand nombre d'espèces ligneuses (plus d'une trentaine). Elles sont facilement accessibles à pied, à vélo, en automobile ou en bus interurbain. Au cœur de la forêt du Neuland, se trouve un parcours santé accessible à tous.

L'OBSERVATOIRE DE LA NATURE

L'association œuvre dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le bassin de vie de Colmar. Cette maison a pour vocation d'accueillir tous les publics pour les sensibiliser et les former, au travers de démarches pédagogiques adaptées et innovantes, à une appréhension cohérente et à des comportements respectueux de la nature, de l'environnement et du patrimoine. Elle a également pour objectif de proposer l'accès à des connaissances et à des informations utiles aux personnes désireuses de contribuer, par l'évolution de leurs choix comportementaux, à l'émergence d'un développement durable.

03 89 20 38 90 - www.observatoirenature.fr

LE PARC NATUREL DES BALLONS DES VOSGES

Créé en juin 1989, le parc naturel régional des Ballons des Vosges se situe sur trois régions, l'Alsace, la Franche-Comté, et la Lorraine. Ses 3 000 km² en font l'un des plus grands parcs naturels régionaux français. Réunissant 208 communes et une population totale de 256 000 habitants, il est à cheval sur quatre départements : Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire de Belfort. Aux portes du parc naturel régional des Ballons des Vosges, Colmar est un point de départ idéal pour partir à la découverte de la montagne vosgienne.

03 89 77 90 34 - www.parc-ballons-vosges.fr



Rubans du développement durable

Les rubans du développement durable labellisent, suite à un appel national à candidatures, des collectivités locales qui intègrent efficacement le développement durable dans l'ensemble de leurs politiques, mettant en œuvre des réalisations concrètes, innovantes, exemplaires.



4 fleurs

Les espaces verts et les jardins publics de Colmar constituent des lieux de rencontres et d'éducation à l'environnement, conçus comme de véritables espaces de respiration. Les Colmariens, par leur enthousiasme et leur investissement, aident à construire une ville toujours plus agréable, toujours plus fleurie. Tous ces efforts ont permis à Colmar d'obtenir le grand prix national du fleurissement en 1999, et de maintenir le niveau 4 fleurs depuis lors.



2 libellules

Cette appellation « Commune Nature » vise à valoriser les communes alsaciennes engagées dans une démarche de réduction ou de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires. La deuxième libellule concerne les villes qui ont réduit de 70 % l'utilisation des produits phytosanitaires, ont supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires sur les zones les plus à risque pour les eaux et ont formé les agents aux techniques alternatives depuis moins de trois ans.



Station de tourisme

La Ville vient de recevoir le label d'excellence de "station classée de tourisme". Cette dénomination répond à des critères sélectifs et exigeants sur la diversité des modes d'hébergement, la qualité de l'animation, les facilités de transports et d'accès ainsi que la qualité environnementale. Colmar accueille aujourd'hui près de 3,5 millions de touristes sur 11 millions pour l'ensemble de l'Alsace.

